

Bulletin de santé du végétal

GRANDES CULTURES Hauts-de-France



28

Date: 28 août 2018

celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

- COLZA : Observation des premières altises.
- BETTERAVE SUCRIÈRE: Maladies foliaires: pression moyenne mais évolution régulière. Parasitisme: Très peu d'activité.

COLZA

Stades: 11 Parcelles observées cette semaine, dont 2 semées.

Sur les 9 parcelles semées, les dates s'étalent du 10 au 28 août avec des stades allant de cotylédons (deux parcelles) à 2 feuilles (une parcelle semée le 10 août).

Des conditions sèches pour semer : Les semis de colza sont en cours mais la faible fréquence de pluies dans certaines régions amène certains reports de chantiers. Pour une levée rapide et optimale, il est rappelé qu'il est important de semer avant un épisode de pluie.

Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne :

Tableau : Principaux éléments de raisonnement pour la gestion des limaces et des altises

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité		
			Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement)		
		Pas de seuil	Rappuyage du lit de semence		
Limaces	Semis à 3- 4 feuilles		Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique		
			Date de levée précoce		
			Stade avancé		
	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite	 Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis 		
Altises adultes (petites et grosses)			 Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus 		
			 Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises) 		
			Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches		

Limaces

Evaluation du risque

Il est vivement conseillé de disposer des pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m² (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.

Le risque est évalué en fonction

• Des captures de limaces dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau De Sangosse et du BSV sont en majorité sans captures (17 parcelles), mais 5 parcelles présentent des captures de 1 à 4 limaces /m² et une parcelle possède des relevés importants de 15 limaces/m². Mais aucun dégât sur les surfaces foliaires n'a été remonté.

Résultats observatoire limace De Sangosse au 27/08/2018				Résultat BSV Hauts-de-France					
			Nb	Nb	Nb				Nb
			limaces/m²	limaces/m²	limaces/m ²				limaces/m²
Commune	Dep.	Stade au 27/08	(20/08)	(23/08)	(27/08)	Comune	Dep.	Stade 50	(27/08)
RELY	62	Non semée	3		4	ESTREUX	59	Non Semée	0
MONTBREHAIN	02	Semée-Non Levée	2		0	WARGNIES-LE-GRAND	59	Non Semée	0
GRANDRIEUX	02	1 feuille	1	0	1	AUCHEL	62	Semée	2
ABBEVILLE ST LUCIEN	60	Levée	1	0	0	CHELERS	62	2 feuilles	2
BOISJEAN	62	Semée-Non Levée	1		2	BEAUQUESNE	80	Semée	0
MONTBREHAIN	02	Semée-Non Levée	0		0	LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES	59	Semée	15
NESLES LA MONTAGNE	02	Levée	0	0	0				
VERVINS	02	Semée-Non Levée	0	0					
LOUVIGNIES QUESNOY	59	Non semée	0	0	0				
TEMPLEUVE	59	Semée-Non Levée	0		0				
VERTAIN	59	Non semée	0		0				
WARGNIES LE GRAND	59	Non semée	0		0				
WARGNIES LE PETIT	59	Non semée	0	0	0				
COUTURELLE	62	Non semée	0	0	0				
LATTRE ST QUENTIN	62	Semée-Non Levée	0	0					
COUPRU	02	Non semée	0		0				
BEAUQUESNE	80	Non semée	0	0	0				

- L'absence de pluies dans certaines régions a diminué le risque pour les parcelles s'y trouvant. Celui-ci pourrait augmenter dans les prochains jours en fonction de la pluie (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves)
- La dynamique du développement du colza: les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levéecotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...)

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du Colza

Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires		
Type de sol				
Sable	moyen			
Limon	élevé			
Argile	très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide		
Gestion des résidus				
Exportation des résidus de récolte	faible			
Présence importante de résidus	très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture d'humidité)		
Travail du sol				
Labour	faible	Enfouissement des pontes		
Déchaumage	très faible	Destruction des œufs par dessèchement		
Semis direct	très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch		
Roulage	faible	Réduction des interstices		
Qualité des semis		-		
Lit de semences élevé pailleux		Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces		
Motteux	élevé	Abri pour les limaces		

Poecile cuivre C Gazet – CA 59/62

De la présence d'auxiliaire : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

Altises adultes : A surveiller de près

Observations: Une première capture de grosse altise a été recensée dans le Pas de calais. La présence de petites altises est également rapportée sur des repousses de colza hors réseau.

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des

plantes

On rencontre deux types d'altises sur colza :

- La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic de vols régional habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5mm).

Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).



Petites altises sur repousse de colzas N. Latraye – CA 60

<u>Seuil altises</u>: 80% des pieds avec morsures sans jamais dépasser 25% de surface foliaire détruite.

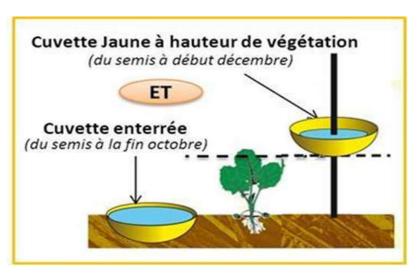
Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour suivre les altises

Lorsque le semis du colza sera effectué :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement).

Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.

- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



78 parcelles constituent le réseau d'observation des maladies du feuillage des Hauts de France :

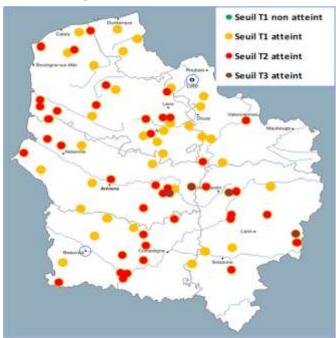
- ➤ 34 parcelles (44%) ont atteint le seuil T1
- ➤ 40 parcelles (51%) ont atteint le seuil T2
- > 4 parcelles (5%) ont atteint le seuil T3

Le seuil T1 est maintenant au moins atteint, pour l'une ou l'autre des maladies, pour toutes les parcelles du réseau (5 parcelles non renseignées).

Le retour de quelques averses, des rosées matinales et les nuits plus longues sont favorables à la progression des maladies foliaires.

Maladies foliaires

Carte de vigilance du réseau d'observation au 28 août



Seuil de nuisibilité après la mi août (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1 ou T2	T3	
Oïdium	Toutes régions	30 %	30%	
Rouille	Toutes régions	40 %	40 %	
Cercosporiose	Bordure littorale Autres régions	20 %	Pas de T3 25 %	
Ramulariose	Toutes régions	20%	25%	

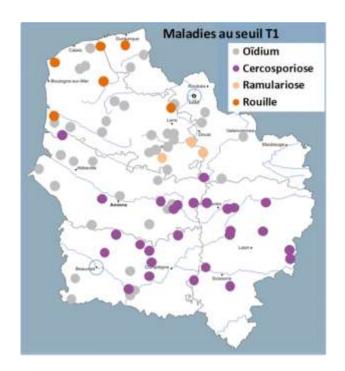
Maladies déclenchant le seuil T1

On observe une assez forte régionalisation du développement des maladies. La **Cercosporiose (35%)** atteint le seuil de nuisibilité dans 35 % des situations au Sud-est de la région dans l'Aisne et l'Est de l'Oise et de la Somme.

L'**Oïdium (53%)** occupe une grande partie de la région (Nord, Pas de Calais, Somme et Ouest de l'Oise).

La **Rouille (8%)** est principalement responsable de déclenchement de protection sur le littoral du Nord et du Pas de Calais.

Enfin la Ramulariose (4%) déclenche au sud du Pas de Calais.



Date d'arrêt de la protection fongicide

		Date préconisée d'arrêt des traitements		
	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible	
Maladie observée	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août	
oïdium / rouille	Après la mi-octobre	fin août		
Maladie observée	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{km} décade de septembre	
cercosporiose / ramulariose	Après la mi-octobre	1 ^{ke} décade de septembre		

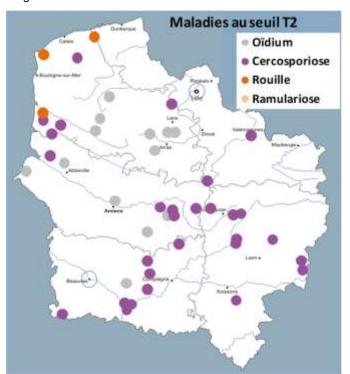
Maladies déclenchant le seuil T2

Le développement des maladies pour le seuil T2 est assez semblable au seuil T1.

L'Oïdium (29%) est toujours présent dans une grande partie « centrale » de la région.

La Rouille (7%) reste cette année cantonnée à la bordure maritime du Nord et du Pas de Calais.

La Cercosporiose (64%) migre du Sud-est de la région (Aisne et l'Est de l'Oise et de la Somme) vers le littoral de la Somme et du Pas de Calais et un peu plus au nord de la région.



Maladies déclenchant le seuil T3

La Cercosporiose est la seule maladie pour le moment à atteindre le niveau de seuil T3 dans certaines parcelles. Elle reste observée dans la zone historique du Sud-est de la région (Aisne et l'Est de la Somme).



Parasitisme

Les **teignes** restent observées mais le pic est passé.

La pluviométrie des derniers jours permet aussi une régulation naturelle des populations.

de la betterave.

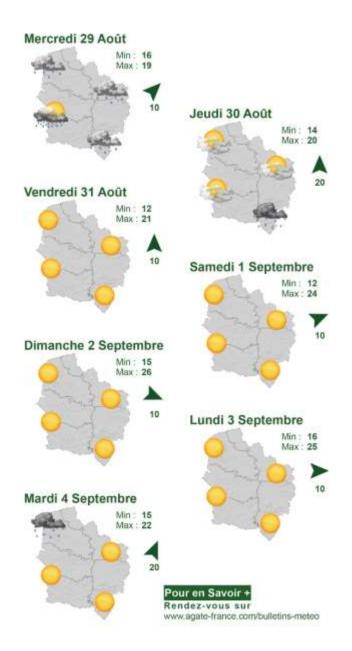


Les **Acariens** (tétranychus urticae) sont toujours visibles sur les bordures de parcelle.

Aucun moyen de lutte n'est à notre disposition. Seul le Cela n'écarte pas le risque induit de Rhizopus : pourriture molle retour du temps plus frais, voire de la pluie, diminuera les symptômes



MÉTÉOROLOGIE



Pour en savoir plus : Rendez vous sur www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs fillières et rédacteurs : Céréales : J. Dacquin - Chambre d'Agriculture de l'Oise ,T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord -Pas de Calais Colza: C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxsom - Terres Inovia. Mais: B. Carpentier -Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Protéagineux : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, Lin : D.CAST- Arvalis Institut du Végétal, H. Georges -Chambre d'Agriculture. de la Somme. Betteraves : H.Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB , C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais Luzerne: T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA,,

M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : <u>Jean Pierre Pardoux</u> - Chambre d'Agriculture de la Somme, <u>Samuel Bueche</u> - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Mise en page et diffusion <u>Virginie Vasseur</u> -** Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France